

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'URRUGNE**

En exercice : 29
Votants : 26
Absents : 3

L'an deux mille dix huit
Le 27 août
18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune d'URRUGNE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Odile de CORAL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 août 2018

Présents : Mme Odile de CORAL, Maire, M. Francis GAVILAN, Mme Isabelle RAGOZIN, M. Pierre TETEVIDE, Mme Germaine HACALA, M. Jean TELLECHEA, M. Martin TELLECHEA, Mme Solange DARRIEUSSECQ, M. André BAYO, Mme Marie-Josée GOYA, M. Beñat EXPOSITO, M. Pascal MARTIN, Mme Marie-Hélène GOYA, Mme Elisabeth PERY, M. Didier PICOT, Mme Danièle DUFAU, Mme Françoise VAYER DUPEROU, M. Michel BERCETCHE, M. Philippe ARAMENDI, Mme Danièle BIDEONDO BARON, Mme Denise MUTUVERRIA, Mme Anne-Marie ESTEBAN.

Pouvoirs :

M. Michel LARRETCHÉ à M. Martin TELLECHEA

Mme Maider GURRUCHAGA à Mme Marie-Josée GOYA

M. Daniel POULOU à Mme Denise MUTUVERRIA

Mme Marie-Christine ELIZONDO à Mme Danièle BIDEONDO BARON

Absents : Mme Karine GENUA, M. Nicolas REGERAT, M. Renaud LASSALLE.

M. Beñat EXPOSITO est désigné secrétaire de séance

Objet - Fixation des tarifs du CLSH – Année 2018-2019

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que depuis octobre 2016, les tarifs du CLSH n'ont subi aucune augmentation et qu'il convient donc de leur appliquer une augmentation de 2%.

Après avis favorable des membres de la commission des finances réunie le lundi 20 août 2018, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide,

- **DE FIXER** les tarifs pour les prestations du CLSH à compter du 1^{er} septembre 2018, comme indiqué dans le tableau ci-dessous,
- **DE DECIDER** la modification du règlement intérieur du CLSH portant sur les tarifs.

Tarifs clsh avec augmentation de 2% au 1^{er} septembre 2018

1. Tarif ½ journée SANS REPAS

QF	QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
0	6082	3,59	3,23	2,86	2,52
6083	8823	4,79	4,31	3,84	3,36
8824	12134	5,23	4,70	4,19	3,65
12135	99999	5,99	5,39	4,79	4,20
EXT		6,75	6,07	5,41	4,73

2. Tarif ½ journée AVEC REPAS

QF	QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
0	6082	5,56	5,15	4,72	4,28
6083	8823	6,78	6,24	5,69	5,14
8824	12134	7,22	6,63	6,03	5,44
12135	99999	7,96	7,29	6,63	5,96
EXT		8,70	7,97	7,23	6,48

3. Tarif journée

QF	QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
0	6082	8,73	7,87	6,99	6,10
6083	8823	11,23	10,11	8,99	7,85
8824	12134	12,12	10,92	9,69	8,48
12135	99999	13,64	12,27	10,92	9,55
EXT		15,16	13,65	12,15	10,60

Suite de la délibération du Conseil municipal du lundi 27 août 2018 - Fixation des tarifs du CLSH – Année 2018-2019

4. Tarif journée SANS repas*

QF	QF	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
0	6082	6,05	5,20	4,32	3,42
6083	8823	8,55	7,43	6,31	5,18
8824	12134	9,44	8,24	7,02	5,80
12135	99999	10,97	9,60	8,24	6,87
EXT		12,48	10,98	9,47	7,92

*Le tarif journée sans repas est uniquement applicable pour les enfants qui apportent leur repas dans le cadre d'un PAI relatif aux allergies alimentaires.

Votes pour : 25	Mme Odile de CORAL, Maire, M. Francis GAVILAN, Mme Isabelle RAGOZIN, M. Pierre TETEVIDE, Mme Germaine HACALA, M. Jean TELLECHEA, M. Martin TELLECHEA, Mme Solange DARRIEUSSECQ, Mme Marie-Josée GOYA, M. Beñat EXPOSITO, M. Pascal MARTIN, M. Michel LARRETCHÉ, Mme Marie-Hélène GOYA, Mme Elisabeth PERY, M. Didier PICOT, Mme Danièle DUFAU, Mme Françoise VAYER DUPEROU, M. Michel BERCETCHE, Mme Maider GURRUCHAGA, M. Philippe ARAMENDI, Mme Danièle BIDEONDO BARON, Mme Marie-Christine ELIZONDO, M. Daniel POULOU, Mme Denise MUTUVERRIA, Mme Anne-Marie ESTEBAN.
Vote contre : 0	
Abstention: 1	M. André BAYO
Ne participe pas au vote : 0	

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 29/08/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 29/08/2018